

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 5 janvier 2004, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Sylvain Vachon, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

01-2004

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Steve Plante,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que
l'ordre du jour de la séance régulière soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉ

02-2004

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil,
que le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er}
décembre 2003 et de la séance spéciale du 15
décembre 2003 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

03-2004

DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE – GRAND PRIX CYCLISTE DE BEAUCE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor donne l'autorisation de passage dans les limites de Saint-Victor. Par le fait même, le représentant du Grand Prix Cycliste de Beauce devra contacter le secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, pour la sécurité qu'il organisera avec les Pompiers à l'heure du passage à Saint-Victor.

ADOPTÉ

04-2004

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CIRCULATION VTT

Le conseiller, Monsieur Steve Plante, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de permettre la circulation des véhicules tout terrain sur le territoire de la Municipalité de Saint-Victor.

05-2004

DEMANDE DU COMITÉ MIXTE SUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

ATTENDU la demande du comité mixte sur l'assainissement des eaux usées à savoir lorsqu'il y a des travaux majeurs à exécuter, que le comité mixte soit mis au courant.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que lorsque la Municipalité devra exécuter des travaux majeurs à l'assainissement des eaux, la Municipalité présentera la facture au comité mixte avant de faire les travaux. Par contre, lorsque les travaux seront urgents, le secrétaire demandera une approbation spéciale dans les heures qui suivront la demande.

ADOPTÉ

06-2004

MANDAT AU MAIRE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

ATTENDU l'offre d'emploi, pour un poste de contremaître, pour la Municipalité de Saint-Victor parue dans l'Hebdo Régional.

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,

Et résolu de mandater le Maire, Monsieur Jean-Paul Bernard, et le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc

Bélanger, avec ressources nécessaires ou firme spécialisée pour négocier le contrat de travail du nouvel employé, contrat dans lequel apparaîtront entre autre les tâches exigées.

Messieurs Richard Bélanger et Jacques Bolduc s'opposent à cette dite résolution.

ADOPTÉ

07-2004

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil,
que les comptes suivants soient approuvés et adoptés
pour paiements :

1285	Cordonnerie Bureau	213,92 \$
1286	Féd. Qué. municipalités	17,89 \$
1287	Poste Canada	11,50 \$
1289	Téléphone St-Victor	733,55 \$
1293	Hercule Fortin Inc.	324,90 \$
1294	Radio-Onde	161,04 \$
1295	Hydro-Québec	1 167,28 \$
1296	Magasin Coop	605,29 \$
1304	Alliance Coop	867,96 \$
1305	Telus	29,36 \$
1306	Hydro-Québec	402,98 \$
1310	Hydro-Québec	786,55 \$
1311	Cogeco	25,70 \$
1312	Jean-Paul Bernard	1 810,50 \$
1335	Telus Mobilité	200,76 \$
1336	Hydro-Québec	2 837,86 \$
1337	Hydro-Québec	2 666,24 \$
1367	Café du Gourmet	1 046,17 \$
1372	Centre Laser du Parc	6,90 \$
1373	Marché P.M.L.	12,63 \$
1374	Excavation André Gosselin	2 320,03 \$
1375	Beauce Chaîne	239,25 \$
1376	Ateliers F.L.P.H.	1 323,98 \$
1377	Telus	34,45 \$
1378	Atelier d'usinage LB	6,68 \$
1379	Ferme Donald Vachon	1 685,12 \$
1380	CitiCapital financement	1 207,64 \$
1381	Veilleux et Fils	86,76 \$
1382	Centre du Camion Amiante	990,32 \$
1383	Alliance Coop	8 337,53 \$
1384	M.R.C. Robert Cliche	10 087,02 \$
1385	Prévost et Frère	2 839,31 \$
1386	Bureautique Guy Drouin	311,22 \$

1387 Noël Rochette et Fils	4 139,48 \$
1388 Supérieur Propane	279,80 \$
1389 Biolab	681,63 \$
1390 Praxair	290,55 \$
1391 Poste Canada	87,05 \$
1392 Ateliers F.L.P.H.	1 697,24 \$
1393 Beaudoin Equipement	3 129,26 \$
1394 Daniel Cliche, avocat	115,03 \$
1395 Consultants FBG	2 448,88 \$
1396 Fonds de l'information foncière	21,00 \$
1397 Association du camionnage	127,11 \$
1398 Municipalité de St-Ephrem	729,98 \$
1399 Sel Warwick	2 650,12 \$
1400 Labrie Équipement	23,66 \$
1401 Excavation Pamphile Rodrigue	991,57 \$
1402 Boivin et Gauvin	437,78 \$
1403 DEBB	240,29 \$
1404 Féd. Québécoise Municipalités	45,64 \$
1405 Centre Électrique de Beauce	112,90 \$
1406 Réal Huot	839,54 \$
1407 Pneus Beaucerons	50,61 \$

ADOPTÉ

08-2004

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
 Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
 Et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER